



Organisation de l'aviation civile internationale

NOTE DE TRAVAIL

A42-WP/99

EC/4

30/7/25

ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Point 26 : Développement économique du transport aérien

SEPTIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE TRANSPORT AÉRIEN

(Note présentée par le Royaume-Uni)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La septième Conférence mondiale de transport aérien (ATConf/7), qui se tiendra en novembre 2026, constituera l'événement phare de l'OACI dans le domaine du transport aérien international. Elle sera exclusivement consacrée aux questions commerciales, aux aspects économiques et aux politiques ayant trait au transport aérien, et permettra aux ministres, aux chefs de file du secteur aéronautique, aux hauts fonctionnaires et aux partenaires sociaux de passer en revue les principaux faits nouveaux en la matière, de mieux appréhender les problèmes soulevés et de préparer des propositions de politique générale.

Le secteur du transport aérien international a connu d'importantes perturbations au cours des douze années qui se sont écoulées depuis la sixième Conférence (AT-Conf/6), et de nombreux autres défis se profilent à l'horizon. La Conférence AT-Conf/7 sera l'occasion, attendue de longue date, de réfléchir, de tirer des conclusions, de partager des données d'expérience et de prendre les devants face à un avenir incertain et semé d'embûches.

Sachant que l'établissement du programme et du contenu détaillés de l'ATConf/7 vient à peine de commencer, la présente note porte principalement sur les grands thèmes qui pourraient être retenus ainsi que sur le format de la Conférence.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) définir et adopter, pour la Conférence ATConf/7, des thèmes généraux clairs, mobilisateurs et formulés en des termes simples, tels que ceux proposés dans la partie 2 ;
- b) s'entendre sur la nécessité de prévoir plusieurs formats pour la Conférence, comme indiqué dans la partie 3 ;
- c) inviter le Groupe d'experts sur la réglementation du transport aérien (ATRP) à mettre sur pied un groupe de travail spécialisé, comme proposé dans la partie 4, afin d'aider le Secrétariat et les partenaires du secteur aéronautique à préparer la Conférence ATConf/7, à présenter des recommandations au Conseil et au Secrétaire général, et à superviser l'organisation de l'événement.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique <i>Le développement économique du transport aérien assure la prospérité économique et le bien-être de la société pour toutes et tous.</i>
---------------------------------	--

<i>Incidences financières :</i>	Sans objet
---------------------------------	------------

<i>Références :</i>	<u>Plan stratégique 2026-2050</u>
---------------------	-----------------------------------

1. INTRODUCTION

1.1 La Conférence mondiale de transport aérien (ATConf) est l'un des plus grands événements organisés dans ce secteur d'activité. Consacrée à l'examen des nombreux défis que doit relever le transport aérien international – et des multiples possibilités qu'il offre –, elle représente pour les dirigeants du monde entier une occasion unique de réfléchir à l'expérience durement acquise en la matière, de tirer des conclusions, de mettre en commun les pratiques optimales et de trouver des mesures viables qui puissent assurer à ce secteur résilience et prospérité.

1.2 Six conférences mondiales de transport aérien ont eu lieu à ce jour. Elles sont organisées en principe tous les dix ans environ. La plus récente, à savoir la Conférence ATConf/6, s'est tenue à Montréal du 18 au 22 mars 2013. La septième Conférence (ATConf/7) a cependant été retardée en raison de la pandémie de COVID-19 et est à présent prévue, provisoirement, du 16 au 20 novembre 2026 – à Montréal, cette fois encore.

1.3 Le secteur du transport aérien international est dynamique, flexible, innovant et en constante évolution. Depuis la sixième Conférence, il a vu se succéder d'importants changements dus aux nouvelles tendances et pratiques commerciales, à la mise à niveau des cadres réglementaires et aux innovations technologiques. Il a aussi dû faire face à de très nombreux problèmes, et non des moindres, à commencer bien évidemment par la pandémie sans précédent de COVID-19, qui a mis à mal l'économie mondiale d'une manière générale et a gravement affecté le transport aérien international en particulier. Cela étant, le secteur a su faire preuve d'une résilience et d'une faculté d'adaptation considérables, et continue de se redresser.

1.4 Si le secteur retrouve et dépasse les niveaux d'activité d'avant la pandémie pour se « reconstruire en mieux », il n'en est pas moins tributaire d'une étroite collaboration entre toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des gouvernements, du secteur aéronautique ou des partenaires sociaux. Tout l'enjeu de l'ATConf/7 sera d'appuyer la poursuite de la reprise du transport aérien international, de faire en sorte qu'il demeure résilient et de favoriser son développement.

1.5 À l'avenir, le secteur restera confronté à de multiples défis, notamment les chaînes d'approvisionnement trop longues, le recrutement et la fidélisation du personnel, les pénuries de main-d'œuvre qualifiée, la volatilité géopolitique et la recherche de solutions permettant de concilier les efforts axés sur le maintien de la croissance de ce secteur et la nécessité impérieuse de la décarbonation.

1.6 Dans le cadre de la préparation de la septième Conférence, le Comité du transport aérien (ATC) a demandé au Groupe d'experts sur la réglementation du transport aérien (ATRP) d'examiner les thèmes qui pourraient être retenus et de formuler des propositions concernant le format de l'événement.

2. THÈMES DE LA CONFÉRENCE

2.1 En 2013, la Conférence ATConf/6 avait abordé huit grands thèmes : l'accès aux marchés, la propriété et le contrôle des transporteurs aériens, la protection des consommateurs, la concurrence loyale, les mécanismes de protection, les taxes et autres prélèvements frappant le transport aérien international, l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne, et la mise en œuvre des politiques et orientations de l'OACI.

2.2 Lors de ses premières discussions en début d'année, le Groupe d'experts ATRP a conclu que bon nombre de thèmes de la sixième Conférence restaient d'actualité, mais que d'autres sujets importants devraient être évoqués et pris en compte au cours des dix prochaines années, tels que « les droits des travailleurs », « le recrutement, la fidélisation du personnel et les pénuries de main-d'œuvre qualifiée », « les chaînes d'approvisionnement trop longues », « le choix entre décarbonation et croissance économique », « la mobilité aérienne avancée », « l'intégrité à long terme des accords de services aériens » et « l'intelligence artificielle ».

2.3 Ces thèmes sont toujours valables et conservent toute leur pertinence pour le transport aérien international mais, pris dans leur ensemble ou combinés à l'un quelconque des thèmes de la sixième Conférence, ils ne permettent pas de donner à la septième Conférence une orientation précise. Afin d'attirer l'attention, d'encourager la participation, de se faire connaître, de susciter un débat et de créer un centre d'intérêt, la présente note propose à l'OACI d'adopter un thème général mobilisateur pour l'ATConf/7 ainsi que des « bannières » tout aussi accrocheuses, mais plus spécifiques, pour chaque jour de la Conférence. Leur choix nécessitera à l'évidence des discussions et consultations plus approfondies entre les membres de l'OACI, le secteur aéronautique et les partenaires sociaux, mais l'idée pourrait être la suivante.

- Choisir comme thème général « Assurer croissance et résilience dans un monde de volatilité » ;
- donner à chaque journée un thème spécifique sous forme de question, par exemple :
 - « Une chaîne d'approvisionnement solide : faut-il y voir une chimère ? »
 - « La croissance et la décarbonation vont-elles de pair ? »
 - « Comment trouver et retenir les personnes et compétences dont nous avons besoin ? »
 - « Les accords sur les services aériens (ASA) correspondent-ils encore à leur objectif ? »

2.4 Grâce à ce type d'approche, les modérateurs, les intervenants et les activités associées à chaque journée pourraient bénéficier de diverses « accroches » qui contribueraient à faire savoir que la Conférence se veut stimulante et porteuse de changements.

3. À QUOI POURRAIT RESSEMBLER LA CONFÉRENCE ?

3.1 Comme le laisse entendre le résumé analytique, la présente note part du principe que l'objectif de la Conférence ATConf/7 est de permettre aux ministres, aux chefs de file du secteur aéronautique (c.-à-d. les PDG), aux hauts fonctionnaires et aux partenaires sociaux de passer en revue les principaux faits nouveaux, de nouer des contacts, de mieux appréhender les problèmes soulevés et de préparer des propositions de politique générale.

3.2 Pour inciter le public ciblé à y participer activement, la Conférence devra être très médiatisée et apporter une valeur ajoutée. L'adoption de thèmes clairs devrait être utile à cet égard (voir la partie 2 ci-dessus) et la qualité des participants sera en soi un argument déterminant. Un autre facteur important pour la réussite de la Conférence sera le format qui aura été choisi.

3.3 La présente note s'appuie sur les premières réflexions relatives au format de l'événement issues des travaux du Groupe d'experts ATRP. Celui-ci recommande d'adopter un format qui puisse

susciter l'intérêt et l'enthousiasme des délégués à la Conférence ATConf/7 et fasse en sorte qu'ils tirent véritablement profit de leur participation.

3.4 L'idée sous-jacente est de proposer aux participants un programme prévoyant de nombreuses activités tout au long des cinq jours de la Conférence, les délégations et les délégués étant libres de décider qui assistera à quoi. Il s'agit, ce faisant, de préserver le dynamisme de la Conférence : il ne faudrait pas se contenter de donner aux participants la possibilité de s'asseoir dans une salle pour écouter ce que d'autres ont à dire – ce qui sera inévitablement le cas, en partie du moins -, mais chercher à offrir bien plus et à insuffler une énergie qui la rende dynamique et cinétique.

3.5 Hormis peut-être lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, il faudrait prévoir systématiquement la tenue simultanée de plusieurs activités. Ainsi, un discours pourrait être prononcé dans le hall principal en même temps que se dérouleraient un atelier dans une salle adjacente, une discussion informelle dans une autre pièce et une activité de réseautage dans une autre encore. Le fait de présenter plusieurs expositions concomitantes proposées par des acteurs du secteur aéronautique pourrait conférer un intérêt supplémentaire à l'événement et y apporter de la diversité. Une telle approche devrait permettre de donner le sentiment qu'il se passera toujours quelque chose d'intéressant lors de la Conférence ATConf/7 et inciter les délégués à y participer activement.

3.6 Le secteur aéronautique et les parties prenantes externes devraient participer à la Conférence et être encouragés à faire part de leurs réflexions, notamment les acteurs qui font traditionnellement partie de la communauté aéronautique, tels que les compagnies aériennes, les aéroports, les constructeurs, les sociétés de crédit-bail, les syndicats, etc. Cela dit, d'autres intervenants, comme les exploitants de véhicules aériens non habités (UAV) et les compagnies spécialisées dans la mobilité aérienne urbaine (UAM), les entreprises qui mettent au point des carburants d'aviation durables (SAF), les entreprises d'intelligence artificielle, les programmes axés sur la diversité et l'inclusion, le Forum économique mondial et les météorologues, devraient figurer au nombre des participants.

3.7 La Conférence relève très largement du domaine d'action du Groupe d'experts ATRP, mais il faudrait également encourager d'autres groupes d'experts de l'OACI chargés de sujets connexes, tels que la sécurité, la sûreté, la facilitation, la décarbonation et les questions juridiques, à y apporter leurs contributions. De même, il conviendrait d'inciter les autres organismes des Nations Unies qui partagent un intérêt pour les travaux de l'OACI consacrés au transport aérien international à participer à l'événement.

3.8 Le choix des modérateurs pour les sessions plénières, tables rondes ou discussions informelles devra être fait soigneusement car il s'agit là d'un élément crucial pour la réussite de la Conférence. Si un thème différent est proposé chaque jour, comme suggéré plus haut, il faudrait pouvoir faire venir à chaque fois un modérateur différent, spécialiste de ces questions, pour parrainer l'événement. Idéalement, le modérateur devrait être un expert reconnu dans son domaine, qui ait suffisamment de charisme pour dynamiser les intervenants et le public, et qui bénéficie de la confiance nécessaire pour contester et remettre en question certains points, le cas échéant.

4. PROCHAINES ÉTAPES

4.1 Le Groupe d'experts ATRP a reconnu qu'il restait encore beaucoup à faire pour établir un ordre du jour détaillé de la Conférence AT-Conf/7. Il lui est recommandé de constituer un groupe de travail spécialisé pour continuer à aider le Secrétariat à élaborer et mettre au point l'ordre du jour de la Conférence et en planifier le programme (en vue de leur approbation par le Conseil et le Secrétaire général).

4.2 Il est également recommandé à l'OACI et au Groupe d'experts ATRP de travailler avec des partenaires externes pour organiser la Conférence ATConf/7 et assurer son déroulement. Il faudrait ainsi faire appel à des organismes professionnels, qui ont une grande expérience de la mise sur pied de grands événements internationaux – il ne sert à rien de « réinventer la roue » et, qui plus est, la participation du secteur aéronautique sera de toute manière essentielle pour atteindre l'objectif très ambitieux envisagé dans la présente note.

— **FIN** —